RISQUE D'INTERVENTION MILITAIRE ÉTRANGÈRE EN LIBYE

Inquiétante situation aux portes de l'Algérie

Une situation de guerre se prépare probablement aux portes de l'Algérie. La Libye est menacée de subir incessamment des frappes aériennes menées par la communauté internationale pouvant ainsi induire des conséquences graves sur les pays limitrophes. D'ores et déjà, les autorités algériennes ont pris les devants en mettant en place un plan spécialement conçu pour endiguer toutes les éventuelles répercussions de cette intervention étrangère.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Comme on peut se l'imaginer, le plan en question fait état d'un renforcement de la sécurité au niveau de toutes les zones concernées.

Les effectifs de l'ANP, déjà déployés en grand nombre depuis la chute du régime d'El-Kaddafi, pourraient être renforcés alors que les patrouilles de nos soldats s'intensifient déjà depuis plusieurs jours. En cas de frappes, elles s'intensifieront davantage de manière à occuper presque constamment le terrain en vue d'empêcher toute infiltration terroriste.

Selon des sources bien au fait du dossier, ordre a été donné de mettre tous les moyens matériels à la disposition des troupes chargées de cette mission. L'objectif est, bien sûr, de barrer la route aux éléments de Daesh qui tenteront inévitablement de s'infiltrer pour fuir les bombardements mais aussi endiguer l'afflux des réfugiés libyens.

En 2011, l'Algérie avait accueilli 38 268 Libyens qui avaient fui les combats faisant rage entre les différentes milices armées. La majorité de ces personnes ont fini par quitter le territoire pour rejoindre à nouveau leur pays ou s'installer ailleurs.

Les guerres qui se sont déclarées en Irak, en Syrie ou ailleurs ont cependant démontré que les situations de frappes génèrent des situations de panique terribles, et légitimes, au sein de la population, ce qui peut laisser prévoir un afflux massif et soudain de réfugiés en cas d'intervention.

Il faut dire que les mêmes préoccupations ont lieu en ce moment même en Tunisie où des commissions régionales chargées de gérer les conséquences d'une éventuelle intervention militaire internationale en Libye ont été installées. Les autorités tunisiennes ont mis également le ministère de la Santé en état d'alerte en prévision de l'arrivée de réfugiés. Le Président tunisien a fait part, ce vendredi, de sa profonde inquiétude en raison des évènements qui se préparent. Il a appelé la communauté internationale à «informer» les pays de la région avant toute initiative. Que ce soit en Algérie ou en Tunisie, les responsables des deux pays continuent à tenter de trouver une issue politique au dossier libyen à l'heure où les Français exigent que le nouveau gouvernement libyen entre en fonction sans délais. Le chef de la diplomatie française a ajouté qu'il y allait de «l'intérêt et de la sécurité des pays de la région et aussi de la sécurité en Europe».

Photo : D. R.

L'ANP sur le qui-vive à la frontière libyenne.

L'option d'un règlement politique de la crise libyenne, qui perdure depuis près de cinq années, est cependant loin d'être envisageable actuellement. Les négociations politiques, fortement appuyées par l'Algérie, entre factions rivales demeurent dans l'impasse et Tripoli demeure toujours entre les mains de factions (soutenues par les islamistes et hostiles à l'accord politique). Cet état de fait a provoqué une situation d'impatience au niveau de la communauté internationale et notamment des Etat-Unis lesquels ont annoncé, il y a quelques jours, une possible participation de l'Egypte dans les frappes contre la Libye. Ce qui n'est pas une nouveauté en soi puisque les Egyptiens avaient dépêché des avions de combat égyptiens bombarder des positions de Daesh en Libye peu de temps après la revendication, par cette organisation, de la décapitation de 21 chrétiens coptes (Egyptiens). Le monde avait été fortement choqué par les images de ces victimes égorgées puis jetées à la mer par leurs bourreaux.

Et c'est justement la montée de Daesh en Libye (à 300 m de l'Europe) qui inquiète fortement la communauté internationale. Les frappes qui pourraient survenir incessamment sont destinées à réduire les moyens de ce groupe.

A. C.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

La nouvelle stratégie des douanes

Tout est pratiquement prêt pour la numérisation de l'ensemble des actions dévolues aux Douanes algériennes.

C'est ce qu'a indiqué le directeur général des douanes, Kaddour Bentahar, à Annaba où il était en visite de travail dimanche dernier. Pour l'heure, en termes de contrôles douaniers aux frontières, on n'en est pas encore aux caméras de surveillance et encore moins à la mise en place de bornes libre-service à nos frontières pour améliorer la fluidité de passage des voyageurs et au contrôle numérisé des marchandises spécifiques aux opérations e-commerce.

C'est pourquoi, la décision prise le 26 janvier dernier par la direction générale des Douanes (DGD) de mettre en application sa nouvelle stratégie de contrôle aux frontières a été bien accueillie. L'objectif principal de cette stratégie est de renforcer les capacités des administrations des Douanes tant dans le domaine des moyens humains et matériels que ceux destinés à la maîtrise du renseignement douanier.

Les grandes lignes ont été abordées par le premier responsable des Douanes. C'était lors de la conférence de presse qu'il a animée à l'école des Douanes de H'djar Dis (Annaba) où il s'était rendu accompagné du wali Youcef Cherfa. Le DGD s'est exprimé à l'issu de la cérémonie officielle ponctuant la formation de 182 officiers des Douanes dont 40 de sexe féminin.

«Mettons le cap sur la douane numérique. Nous devons aller vers la numérisation de toutes les opérations de contrôle et des procédures aux frontières. Le projet est adopté. Nous avons le financement nécessaire mis à la disposition par les pouvoirs publics. Notre action prioritaire est donc d'aller vers l'utilisation de nouvelles technologies.

Cela va apporter un plus d'efficacité pour l'économie nationale», avait-il estimé. Il a par ailleurs indiqué que le système informatique exploité depuis1995 par les Douanes algériennes est dépassé. Affirmant que la Douane algérienne a été la première institution de la République à avoir informatisé ses structures, Kaddour Bentahar a exprimé sa détermination à passer rapidement à la numérisation de son institution.

Ce qui, selon lui, permettrait de procéder à un contrôle efficace, assurer avec précision la traçabilité et l'analyse des produits ainsi que l'enrichissement des capacités de collecte d'informations des différents actes en relation avec notre mission et traquer la délinquance.

L'interconnexion avec les autres structures de l'Etat (marine nationale, services de sécurité…) ont figuré dans les propos du DGD. Citant son homologue de la Sûreté nationale, Il a parlé de coordination avec la DGSN pour mettre un terme aux difficultés aux frontières et apporter des solutions dans le sens des objectifs assignés aux gardiens de l'économie nationale, de lutte contre le trafic et la contrefaçon et la sauvegarde de l'environnement. Kaddour Bentahar devait ponctuer son intervention en révélant l'élaboration d'une loi cadre de lutte contre la contrefaçon et la non-conformité des produits.

Soulignant la nécessité de revoir le dispositif de lutte actuellement en application au regard de la multiplication de la contrefaçon, il a affirmé : «L'arsenal juridique existant sera prochainement enrichi d'une loi cadre pour sanctionner la contrefaçon et la non-conformité des produits. Il délimitera le champ d'intervention de la douane.

L'avant-projet est avancé à 90%. Il sera soumis aux autorités du pays. Cette loi cadre va délimiter le champ d'intervention de la Douane», a estimé le DGD, Kaddour Bentahar.

A. Bouacha

RACCORDEMENT ILLICITE AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Bouterfa promet une guerre sans merci

Une guerre sans merci sera désormais menée contre les fléaux de la fraude et de raccordements illicites au réseau électrique, manifestes aussi bien en milieux urbains que dans le monde rural.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - C'est ce que le président-directeur général du groupe Sonelgaz annonce puisque les fraudeurs seront poursuivis «devant les juridictions compétentes pour une application fermes des dispositions de la loi».

Noureddine Bouterfa, qui s'exprimait, hier lundi, au forum économique du quotidien *El Moudjahid*, promet également de traquer les mauvais payeurs via une «application stricte des délais de coupure».

Parallèlement, la modernisation des systèmes de gestion à l'effet de réduire les pertes techniques et de gestion se poursuivra, faisant part de l'installation, l'année prochaine, des fameux «compteurs intelligents» qui auront à détecter les «astuces de blocage» auxquelles recourent nombre de chefs de ménage. Mais à ces contraintes se greffe une autre, celle des tarifs gelés depuis 2005 et qui ont causé «d'importants manques à gagner par rapport aux revenus requis».

Ceci pour dire que les révisions décidées en 2016 par la commission de régulation de l'électricité et du gaz permettront de récupérer à peine 25 milliards de dinars.

Très insuffisantes pour espérer rétablir un équilibre», affirme Bouterfa qui ajoute que, de ce fait, «le chemin de la vérité des prix est encore long à parcourir».

Par ailleurs, le premier responsable de Sonelgaz n'exclut pas le recours à l'endettement extérieur pour contourner la conjoncture actuelle marquée par une réduction drastique des revenus de l'Etat et pouvoir mener à terme ses programmes d'investissements.

Car, explique-t-il, il est question de trouver des «réponses pérennes à la question de la disponibilité financière afin de pouvoir réaliser un programme d'investissement d'un montant de plus de 2 800 milliards de dinars à mobiliser d'ici l'année prochaine tout en ne perdant pas de vue que la satisfaction de la demande à l'horizon 2025 exigera également la mobilisation d'un montant additionnel équivalent».

Aussi, les lignes de crédits ouvertes pour le financement d'une partie des programmes de développement 2013-2017 notamment en matière de production, transport et distribution de l'électricité de l'ordre de 2 600 milliards de dinars restent encore insuffisantes pour boucler le programme. D'où, ajoute-t-il, et au regard du volume important des engagements des sociétés, ajouté à la faiblesse des capacités d'autofinancement, le recours inévitable à l'endettement pour la couverture des investissements qui, pour la seule année 2016, nécessitent une enveloppe de 2 600 milliards de dinars».

Un endettement qui, au vu du «rétrécissement du marché financier local», ne pourra se faire qu'à l'extérieur, sur le «marché international pour pouvoir mener à terme les investissements futurs du groupe».

M. K.